

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n°: 1

Date : 22 / 9 / 2008

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

BROMAPESCE GRAIN

R1040V



Xn : Nocif

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Nom commercial : BROMAPESCE GRAIN
Identification du produit : Dispersible
Type de produit : Raticide.
Responsable de la mise sur le marché : LODI
Parc d'Activités des Quatre Routes
35390 GRAND FOUGERAY France
Email contact: regulatory@lodi.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : BNPC de Nancy : 03 83 32 36 36

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Mode d'exposition dominant : Ingestion.
Symptômes liés à l'utilisation

- **Inhalation** : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- **Contact avec la peau** : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau.
- **Contact avec les yeux** : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
- **Ingestion** : Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.
Risque de : Hémorragie. Gastro-intestinal(e). Voies urinaires.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance / Préparation : Non classé comme produit dangereux selon la Directive 1999/45/CE. EXCEPTION POUR LA FRANCE : Classé Xn Nocif en cas d'ingestion au titre d'appât rodenticide prêt à l'emploi autorisé par le Ministère de l'Agriculture en France.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Bromadiolone	: 0,005 %	28772-56-7	249-205-9	----	T; R48/24/25 N; R50-53

4 PREMIERS SECOURS

Premiers secours

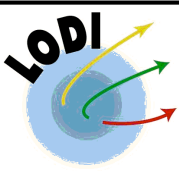
- **Contact avec la peau** : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- **Contact avec les yeux** : Rincer à l'eau.
- **Ingestion** : Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Traitement médical d'urgence : Anti-coagulant. Un lavage gastrique est recommandé pour assurer un vidage complet. Administrer une suspension aqueuse de sulfate de sodium.

A l'intention du médecin : Vitamine K, en solution aqueuse, peut être administrée par voie intraveineuse. (max. 10 mg & max. 1 mg/min). Ne pas utiliser : Vitamine. K3.

LODI

Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 GRAND FOUGERAY France
Email contact: regulatory@lodi.fr

**BROMAPESCE GRAIN****R1040V****5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyens d'extinction** : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Méthodes de nettoyage** : Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Général** : Eviter toute exposition inutile.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
- Stockage** : Conserver dans un endroit sec et frais.
Conserver dans des emballages hermétiquement clos.
- Manipulation** : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle**
- **Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
 - **Protection des mains** : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.
 - **Protection de la peau** : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
 - **Protection des yeux** : Non requis.
 - **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C** : Granules. (céréales)
- Couleur** : Vert(e).
- Odeur** : Caractéristique.
- Point d'ébullition [°C]** : Non applicable.
- Point d'ébullition final [°C]** : Non applicable.
- Solubilité dans l'eau [vol/vol]** : Insoluble.
- Point d'éclair [°C]** : Non applicable.
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : Non applicable.
- Limites d'explosivité supérieures [%]** : Non applicable.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité et réactivité** : Stable dans les conditions normales.
- Produits de décomposition dangereux** : Aucun(es) dans des conditions normales.

LODI

Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 GRAND FOUGERAY France
Email contact: regulatory@lodi.fr



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n°: 1

Date : 22 / 9 / 2008

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

BROMAPESCE GRAIN

R1040V

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ (suite)

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.
Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 2000 mg de produit (Bromadiolone à 0.005%) / Kg de poids corporel
1,125 mg de Bromadiolone pure par Kg poids corporel

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques : Ce produit contient des composants dangereux toxiques pour la faune.
Précautions pour l'environnement : Dangereux pour les chiens et les chats/ protéger les appâts pour les rendre inaccessibles aux chiens et aux chats.
En cas d'intoxication de votre animal, le conduire immédiatement chez un vétérinaire qui lui administrera l'antidote.
CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Bromadiolone : 1,4 mg/L

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale : Non réglementé.

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

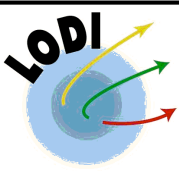
- Symbole(s) : Xn : Nocif
- Phrase(s) R : R22 : Nocif en cas d'ingestion.
- Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S56 : Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

16 AUTRES INFORMATIONS

Utilisations recommandées & restrictions : Voir fiche technique pour des informations détaillées.
Liste des phrases R pertinentes (chap. 2) : R48/24/25 : Toxique : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par contact avec la peau et par ingestion.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Révision : Révision - Voir : *
Date d'impression : 22 / 9 / 2008
Autres données : Aucun(e).

LODI

Parc d'Activités des Quatre Routes 35390 GRAND FOUGERAY France
Email contact: regulatory@lodi.fr



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n°: 1

Date : 22 / 9 / 2008

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

BROMAPESCE GRAIN

R1040V

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document